

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari bank
24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord
1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2021

	(Mt. en milliers de dinars)			
	<u>Au</u> 31/03/2021	<u>Au</u> 31/03/2020	<u>Au</u> 31/12/2020 ⁽¹⁾	<u>Var mars</u> 2021-20
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE⁽²⁾	202 836	215 269	810 922	(5,78%)
Intérêts et revenus assimilés	137 357	154 783	583 722	(11,26%)
Commissions (en produits) ⁽³⁾	30 510	28 424	110 270	7,34%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	16 676	17 293	62 331	(3,57%)
Revenus du portefeuille d'investissement	18 293	14 769	54 599	23,86%
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	72 921	89 516	322 912	(18,54%)
Intérêts encourus et charges assimilées	70 534	86 797	312 744	(18,74%)
Commissions encourues	2 387	2 719	10 168	(12,21%)
3) PRODUIT NET BANCAIRE⁽⁴⁾	129 915	125 753	488 010	3,31%
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 473	2 820	10 870	(47,77%)
5) CHARGES OPERATOIRES DONT ⁽⁵⁾:	57 522	56 613	220 524	1,61%
Frais de personnel	39 451	37 886	153 758	4,13%
Charges générales d'exploitation ⁽⁶⁾	18 071	18 727	66 766	(3,50%)
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	1 330 287	1 174 619	1 150 505	13,25%
Portefeuille-Titres Commercial	192 339	178 760	146 587	7,60%
Portefeuille-Titres d'Investissement	1 137 948	995 859	1 003 918	14,27%
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE⁽⁷⁾	5 935 168	5 808 914	5 979 454	2,17%
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT⁽⁸⁾ :	8 375 052	7 353 177	7 972 358	13,90%
Dépôts à vue ⁽⁹⁾	3 840 289	3 392 017	3 704 497	13,22%
Comptes d'épargne	2 655 658	2 372 932	2 595 827	11,91%
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	135 965	182 170	134 358	(25,36%)
10) CAPITAUX PROPRES⁽¹⁰⁾	720 444	546 115	720 400	31,92%

⁽¹⁾ Chiffres certifiés.

⁽²⁾, ⁽³⁾, ⁽⁴⁾, ⁽⁵⁾, ⁽⁶⁾, ⁽⁷⁾, ⁽⁸⁾ et ⁽⁹⁾ : Les chiffres de mars 2020 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

⁽¹⁰⁾ Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période et celui de l'exercice précédent.

IV BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 31 mars 2021 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille-titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille-titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2021. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2021 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2021. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2021 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

- Les dépôts de la clientèle ont progressé de 13.90% par rapport au 31 mars 2020. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 13.22% et 11.91%.
- Les encours de crédit ont augmenté de 2.17% par rapport à fin mars 2020 pour s'établir à 5 935 millions de dinars.
- Les produits d'exploitation bancaire ont régressé de 5.78% par rapport au 31/03/2020 pour s'établir à 202 836 millions de dinars au 31/03/2021.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 18.54% par rapport au 31/03/2020 pour s'établir à 72 921 millions de dinars au 31/03/2021.
- Au 31 mars 2021, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 129 915 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 3.31% par rapport à mars 2020.

Inauguration d'un centre Dar Al Macharii à Sfax

- Inauguration d'un deuxième centre «Dar Al Macharii » à Sfax, spécialisé dans l'accompagnement et le conseil gratuit des jeunes, des porteurs de projets, des autoentrepreneurs et des très petites entreprises, clients et non clients de la banque conjuguant services financiers et non financiers.

Signature de conventions avec la « BERD »

- Signature d'un accord avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement « BERD » portant sur un mécanisme de partage des risques visant à faciliter l'accès des PME tunisiennes au financement ; et d'une convention selon les standards de l'ISDA permettant aux deux institutions de conclure, à l'avenir, des opérations portant sur des instruments de marché.

Ouverture d'un troisième espace « Libre-Service Bancaire « LSB »

- Grâce à leurs équipements en outils modernes, tels que les GAB et les bornes interactives, les LSB permettent aux clients d'effectuer, d'une façon autonome et en toute sécurité, différentes opérations bancaires.

Adhésion au programme de financement du budget de l'Etat

- Signature d'une convention de prêt syndiqué d'un montant total de 465 millions de dollars (environ 1,26 milliard de dinars) entre le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement et 14 banques de la place.

Signature d'une convention de partenariat avec « APTBEF »

- Signature d'une convention de partenariat avec l'Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers « APTBEF », le Ministère de l'Education et le Ministère des Finances pour la rénovation de 05 établissements scolaires dans différentes régions du pays.